

3.6 Synthèse des enjeux et des sensibilités paysagères et patrimoniales au regard d'un projet éolien

Structures paysagères et perceptions

Le site du projet est localisé dans le département des Deux-Sèvres, dans un contexte agricole. Les reliefs sont assez calmes et ondoyants vers l'est, plus marqués vers l'ouest. Le territoire peut être découpé en plusieurs entités paysagères regroupées en grandes familles : plaines vallonnées et/ou boisées, plaines et champs ouverts, paysages de bocages, paysages de vallées et paysages de terres boisées. L'hydrographie est marquée par cinq cours d'eau principaux, aux quatre points cardinaux : la Sèvre Niortaise au nord, la Dive à l'est, l'Aume au sud et la Béronne et la Boutonne à l'ouest.

Le relief, peu accentué, oscille entre 65 m (dans la vallée de la Sèvre Niortaise) et 192 m (sur l'anticlinal de Melle qui traverse l'aire d'étude globale selon un axe nord-ouest / sud-est).

Si l'occupation du sol est majoritairement composée de cultures, la trame boisée reste importante, sous forme de boisements de taille plus ou moins importante, parfois morcelés sur le territoire à laquelle s'ajoute un réseau de haies (limites de parcelles ou alignements de bord de route). Ces éléments limitent fortement les perceptions potentielles d'un projet de grande hauteur dans la ZIP.

Occupation humaine et cadre de vie

L'habitat est dispersé sur tout le territoire, avec un développement plus important dans les vallées principales. Dans l'AEE, la ville principale est Chef-Boutonne (au sud), implantée dans la vallée de la Boutonne. L'habitat est globalement réparti sous forme de petits bourgs sur l'ensemble du territoire, reliés entre eux par un réseau de communication dense. Les sensibilités sont relativement limitées à cette échelle en raison de l'éloignement ainsi que du relief et de la végétation : Chef-Boutonne (sensibilité nulle), Mougou-Thorigné (nulle), Fressines (nulle), La Mothe-St-Héray (nulle), Pamproux (faible), Couhé (nulle), Sauzé-Vaussais (nulle), Chaunay (nulle), Brioux-sur-Boutonne (nulle) et Périgné (nulle).

Dans l'AER, les lieux de vie sont répartis sur le territoire, avec Melle comme ville principale à cette échelle, implantée dans la vallée de la Béronne. Les sensibilités de ces lieux de vie vis-à-vis d'un projet éolien sont analysées depuis les principaux bourgs et sont globalement peu importantes en raison des masques visuels liés aux boisements et au bocage notamment : Melle (sensibilité faible), Lezay (faible), Celles-sur-Belle (très faible), Chenay (très faible), Beaussais (très faible), Tillou (très faible), St-Romans-lès-Melle (faible), Mazières-sur-Béronne (faible), Pouffonds (faible), Gournay (faible), Loizé (très faible), Ste Soline (nulle), Sepvret (très faible), Chey (très faible).

Dans l'AEI, l'habitat est composé de deux bourgs principaux (Chail et Saint-Vincent-la-Châtre) et de nombreux hameaux dispersés sur tout le territoire. L'analyse des perceptions depuis les lieux de vie met en évidence une sensibilité modérée depuis les bourgs de Chail et Saint-Vincent-la-Châtre ainsi que pour 14 hameaux de l'AEI, une sensibilité forte pour 16 hameaux, une sensibilité faible pour 10 d'entre eux et

très faible pour le dernier. Les réseaux de communication présentent également un maillage dense reliant les différents lieux de vie du territoire. Les axes majeurs sont l'A10 au nord-ouest, la N10 à l'est, la D948 et la D950 traversant l'aire d'étude globale selon un axe respectivement sud-est / nord-ouest et sud-ouest / nord-est. Ces axes permettent des perceptions dynamiques et d'importance variable en raison du contexte traversé. La végétation fournit en effet de nombreux masques (ou filtres) visuels limitant les perceptions d'un projet de grande hauteur dans la ZIP.

Éléments patrimoniaux et touristiques

L'ensemble des aires d'études comprend un grand nombre de monuments (80 Monuments Historiques) et quelques sites protégés, répartis sur l'ensemble du territoire avec une densité plus importante à Melle et ses alentours. Les monuments inventoriés sont en majorité des monuments religieux qui se situent pour la plupart dans des bourgs ou des villes de taille variable. On recense également plusieurs châteaux, des sites mégalithiques, et autres édifices divers (maisons, logis, halles). Parmi le patrimoine protégé, on note la présence d'un site reconnu au patrimoine mondial de l'UNESCO (église Saint-Hilaire à Melle, sensibilité nulle), de trois SPR (Melle, Celles-sur-Belle et Verrines-sous-Celles) et de trois sites classés (sensibilité nulle pour les trois). De manière générale, les sensibilités identifiées pour ces éléments de patrimoine sont peu importantes du fait de leur localisation (souvent au cœur des bourgs donc concernés par des masques bâtis importants) mais également du contexte environnant (relief et végétation).

Effets cumulés potentiels

Huit parcs éoliens en fonctionnement sont recensés dans le périmètre de l'aire d'étude globale. A ce contexte existant s'ajoute huit autres parcs autorisés mais non encore construits (dont trois dans l'AER) et quatre en cours d'instruction.

Les effets cumulés avec ces différents parcs et projets existants ou approuvés seront attentivement étudiés dans la partie impacts.

Lignes de force et capacité d'accueil du territoire

Les lignes de force du territoire sont principalement liées à l'anticlinal de Melle qui traverse l'aire d'étude globale selon un axe nord-ouest / sud-est). Celui-ci présente cependant une amplitude peu marquée (de l'ordre de 20 m de dénivelé). Les vallées sont peu accentuées et la trame arborée, importante sur tout le territoire, ne permet pas de mettre en évidence les ripisylves.

Le site s'inscrit dans un territoire dont l'identité est peu reconnue avec toutefois un nombre important d'éléments de patrimoine dont les covisibilités seront à prendre en compte dans le projet d'implantation d'éoliennes.